

Le Président

Saint-Pierre, le 26 avril 2016

N/Réf. : 1498/2016

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre de la République
Française
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Objet : Votre projet de réforme institutionnelle pour Saint-Pierre et Miquelon

Monsieur le Premier Ministre,

À plusieurs reprises, je vous ai mis en garde sur le dossier de réforme institutionnelle de Saint-Pierre et Miquelon, initié par les parlementaires de gauche et soutenu par Madame Annick GIRARDIN.

Ainsi que nous l'avons exprimé à la Ministre de l'Outre-mer le 19 février dernier, si une réflexion est nécessaire, ce que nous n'avons jamais nié (cf. le vœu voté par notre Assemblée en décembre 2014), celle-ci ne peut avoir lieu à moins de 12 mois du renouvellement du Conseil Territorial de mars 2017. À l'empressement flagrant de certains élus soutenus par l'État, nous avons voulu poser un calendrier républicain, à savoir l'engagement d'un processus de réflexion après le renouvellement du Conseil Territorial.

Pourtant, dans son courrier en date du 08 février 2016, la Ministre de l'Outre-mer indique clairement son parti pris de consulter rapidement la population de l'Archipel, afin que « les échéances électorales que vous mentionnez dans votre courrier puissent se tenir dans un cadre statutaire stabilisé ». Encore faudrait-il que ce cadre ne le soit pas aujourd'hui.

Cette position a été confortée par les déclarations de la Ministre de la Fonction Publique alors même que l'initiative référendaire relève du seul Président de la République. Madame Annick GIRARDIN qui prône une réforme transpartisane, a co-signé le 06 février 2015 un courrier demandant en urgence la modification du code électoral en vue des élections de mars 2017 (sic).

Il est donc évident que le gouvernement a validé le processus référendaire de consultation de la population ainsi que l'adoption d'une loi organique avant mars 2017, faisant un pied-de-nez invraisemblable à la population qui nous a fait confiance sur un programme précis en mars 2012.

L'hypothèse la plus extrême, et loin d'être théorique, serait que le gouvernement soit tenté, pour des calculs politiques savamment maquillés en réforme institutionnelle, de repousser l'élection du Conseil Territorial. Cela serait encore plus inacceptable et la manœuvre serait un peu grossière.

L'obstination du gouvernement, à moins d'un an des élections locales, déclenchera des réactions nationales comme locales, tant elle revêt un caractère peu républicain voire inédit, en particulier en Outre-mer, ce que n'a pas manqué de relever le Président du Sénat lors de notre entretien.

Devant cette fuite en avant dont est complice votre gouvernement qui soutient des élus en pleine déroute sur ce dossier, le Conseil Territorial a pris la décision de ne pas vous accueillir en juin prochain lors de votre visite officielle sur le territoire afin de vous exprimer son ras-le-bol sur les manœuvres des parlementaires, largement soutenues par Madame Annick GIRARDIN.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Président,

Stéphane ARTANO

Copie à : Monsieur le Président de la République Française